

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

**DELIBERATION N° 30-2019
APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2019**

Le mercredi 27 mars 2019 à 17h30, le comité syndical s'est réuni à la salle polyvalente de LAROIN, sous la présidence de Michel CAPERAN.

Date de la convocation : 21 mars 2019

Etaient présents (25 délégués) :

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAU BEARN PYRENEES	CAPERAN	Michel	Titulaire
	DUDRET	Victor	Titulaire
	GUILLAUME	Gérard	Titulaire
	LARRIEU	Didier	Titulaire
	MALO	Serge	Titulaire
	MAZODIER	Frédéric	Suppléant
	MORLAS	Claude	Titulaire
	PEDEFLOUS	Roger	Titulaire
	SOUDAR	Bernard	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES LACQ- ORTHEZ	ARENAS-FAJARDO	Michel	Titulaire
	CAMDESSUS	Michel	Titulaire
	CANTON	Encarnacion	Titulaire
	CAZALERE	Jean-Pierre	Titulaire
	LAURIO	Michel	Titulaire
	LEMBEZAT	Céline	Titulaire
	LETARGA	Jean-François	Suppléant
	MIRASSOU	Maïthé	Titulaire

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY	ARRABIE	Bernard	Titulaire
	CAPERET	Alain	Titulaire
	D'ARROS	Gérard	Titulaire
	LAFFITTE	Jean-Jacques	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU NORD-EST BEARN	MASSIGNAN	Bernard	Titulaire
	SOUSBIELLE	Henri	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BEARN DES GAVES	LALANNE	Patrice	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS	DUPONT	Bernard	Titulaire

Etaient excusés et avaient donné pouvoir (5 délégués) :

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE	A DONNE POUVOIR A
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAU BEARN PYRENEES	CHARRIER	Bernard	Titulaire	PEDEFLOUS Roger, délégué titulaire
	DENAX	Jean-Marc	Titulaire	MORLAS Claude, délégué titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES LACQ-ORTHEZ	LABOURDETTE	Michel	Titulaire	MIRASSOU Maïthé, déléguée titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY	CASSOU	Michel	Titulaire	CAPERET Alain, délégué titulaire
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TARBES LOURDES PYRENEES	BEGORRE	Marc	Titulaire	MASSIGNAN Bernard, délégué titulaire

Etaient absents ou excusés (4 délégués) :

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAU BEARN PYRENEES	VERDIER	Yves	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES LACQ-ORTHEZ	LARROQUE	Francis	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY	CANTON	Marc	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT-BEARN	MADEO	Hervé	Titulaire

Assistaient également à la réunion : Luc BERNIGOLLE – Technicien, Anaïs BOUTIN – Animatrice SLGRi, Eric LOUSTAU – Ingénieur, Julie PARGADE – Assistante administrative, Henri PELLIZZARO – Directeur, Laureen VILLOT – Responsable administratif et financier, personnels du SMBGP.

Secrétaire de séance (conformément à l'article L.2121-15 du CGCT) : Madame LEMBEZAT Céline

Objet : Approbation du budget primitif 2019

Après avoir détaillé le programme prévisionnel 2019 d'études et travaux du Syndicat, le Président détaille au comité syndical le projet de budget primitif pour l'exercice 2019. Les différentes prévisions, équilibrées en dépenses et recettes, sont synthétisées dans le tableau suivant. Elles permettent la mise en œuvre de l'intégralité des tranches fonctionnelles des opérations détaillées en séance.

Récapitulatif projet budget primitif 2019					
Section de fonctionnement 2019					
Dépenses 2019	Montants en euros	dont RAR	Recettes 2019	Montants en euros	dont RAR
Chapitre 011 : charges à caractère général	1 989 290,00 €		Chapitre 013 : atténuations de charges	9 102,00 €	
Chapitre 012 : charges de personnel et frais assimilés	320 000,00 €		Chapitre 70 : produits des services, domaines et ventes diverses	41 564,00 €	
Chapitre 65 : autres charges de gestion courante	28 886,00 €		Chapitre 74 : Dotations, subventions et participations	2 759 304,00 €	
Chapitre 66 : charges financières	35 100,00 €		Chapitre 76 : produits financiers	10,00 €	
Chapitre 67 : charges exceptionnelles	2 000,00 €		Chapitre 77 : produits exceptionnels	0,00 €	
Chapitre 68 : Dotations aux provisions semi-budgétaires	20 000,00 €		Chapitre 002 : excédent de fonctionnement reporté	586 670,00 €	
Chapitre 042 : opérations d'ordre de transfert entre sections	42 640,00 €		Chapitre 042 : opérations d'ordre de transfert entre sections	44 050,00 €	
Chapitre 022 : dépenses imprévues	146 660,00 €				
Chapitre 023 : virement à la section d'investissement	856 124,00 €				
TOTAL	3 440 700,00 €		TOTAL	3 440 700,00 €	

Section d'investissement 2019					
Dépenses 2019	Montants en euros	dont RAR	Recettes 2019	Montants en euros	dont RAR
Chapitre 16 : emprunts et dettes assimilées	508 742,00 €		Chapitre 10 : dotations, fonds divers et réserves	16 601,00 €	
Chapitre 20 : immobilisations incorporelles	417 962,00 €		Chapitre 13 : subventions d'investissement reçues	89 370,00 €	
Chapitre 21 : immobilisations corporelles	52 842,00 €		Chapitre 16 : emprunts et dettes assimilées	86 822,00 €	
chapitre 23 : immobilisations en cours	10 000,00 €		Comptabilité distincte rattachée (opérations pour compte de tiers)	1 007 531,00 €	13 290,00 €
Chapitre 27 : autres immobilisations financières	500,00 €		Chapitre 001 : excédent d'investissement reporté	223 847,00 €	
Comptabilité distincte rattachée (opérations pour compte de tiers)	1 160 412,00 €	115 462,62 €	Chapitre 024 : produit des cessions d'immobilisations	10 000,00 €	
Chapitre 020 : dépenses imprévues	138 427,00 €		Chapitre 021 : virement de la section de fonctionnement	856 124,00 €	
Chapitre 040 : opérations d'ordre de transfert entre sections	44 050,00 €		Chapitre 040 : opérations d'ordre de transfert entre sections	42 640,00 €	
TOTAL	2 332 935,00 €		TOTAL	2 332 935,00 €	

Le comité syndical, après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le budget primitif 2019 présenté par le Président.

Ainsi fait et délibéré
Les jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme

Le Président



Syndicat Mixte du Bassin du
GAVE DE PAU

Michel CAPERAN



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 15/04/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 15/04/2019